

## Directeurs d'école: l'Assemblée pose "une première pierre" pour améliorer leur quotidien

Paris, 25 juin 2020 (AFP) -

L'Assemblée nationale a adopté dans la nuit de mercredi à jeudi une proposition de loi LREM destinée à faciliter la tâche des directeurs d'école, mis à rude épreuve par la crise du coronavirus, mais les oppositions ont déploré un texte "totalement vidé de sa substance".

Le texte "créant la fonction de directeur d'école", a été adopté en première lecture par 55 voix contre 6 et 11 abstentions. Il a reçu l'appui des LREM, MoDem, Agir et EDS, les autres groupes s'abstenant à l'instar des LR, UDI ou du PS, ou votant contre comme LFI.

La proposition a été examinée trois jours après la reprise des cours obligatoire, où ces enseignants aux nombreuses responsabilités et au quotidien déjà compliqué ont été en première ligne, soumis à "beaucoup de stress".

Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a d'ailleurs salué dans l'hémicycle leur "engagement remarquable" ayant permis à "80% des élèves" de rejoindre les écoles.

"Nous leur devons dans la loi la reconnaissance des spécificités de leurs missions et (...) dans la pratique l'amélioration de leurs conditions d'exercice", a-t-il ajouté, en voyant dans la proposition de loi "une première pierre".

Il a mis en avant la nécessité de "recentrer" leurs missions sur "leur coeur de métier", via un réexamen du "régime des décharges" des heures d'enseignement, d'accroître leur autonomie et encore de "renforcer l'accompagnement humain" via ce texte "mais aussi au travers de mesures administratives" pour la rentrée prochaine.

Rappelé par des élus de tous bords, le suicide à l'automne dernier d'une directrice, Christine Renon, en Seine-Saint-Denis, avait mis en lumière leurs difficultés. Cette dernière avait expliqué son geste en raison de son "épuisement", sa "solitude" dans la fonction.

Après ce drame, le ministère avait notamment lancé des concertations avec les syndicats, mais les mesures se sont fait attendre.

Jugeant le "statu quo plus possible", la rapporteure Cécile Rilhac (LREM) a avancé quatre objectifs avec ce texte: "reconnaissance, simplification, soutien et revalorisation des directeurs".

La proposition a toutefois été modifiée sur plusieurs points en séance pour "redonner la main" au ministère et aux syndicats pour négocier, a expliqué la rapporteure, le ministre plaidant pour éviter des "rigidités".

- "Hara kiri" -

Le texte prévoit notamment que les directeurs disposent d'un "emploi de direction" et bénéficient "d'une délégation de compétences de l'autorité académique pour le bon fonctionnement de l'école".

Il s'agit de reconnaître qu'un directeur n'est "pas un enseignant comme les autres", selon Mme Rilhac. Mais pas de créer de statut dédié, dont ne veut pas la profession, attachée au collectif de l'école, a-t-elle assuré, ni d'instaurer "un lien hiérarchique" avec ses collègues enseignants.

Alors que la version initiale prévoyait un seuil au-delà de huit classes où la "décharge" des heures d'enseignement devait être totale, ce seuil a été retiré dans l'hémicycle au motif qu'il risquait d'être "inconstitutionnel", le sujet étant renvoyé à un décret.

"La loi est un moteur pour des améliorations qui ne sont pas toutes explicitées", a plaidé le ministre.

M. Blanquer s'est aussi engagé à un "allègement" des charges administratives. Via un amendement, il a prévu qu'Etat et collectivités puissent fournir une "assistance administrative et matérielle", un "signal", selon le ministre, mais dénoncé comme "flou" dans l'opposition.

Les socialistes ont prévu, contre l'avis du gouvernement, que le directeur "dispose des outils numériques nécessaires à sa fonction".

Au final, si l'idée d'apporter un meilleur soutien aux directeurs a fait consensus chez les députés, les oppositions ont mis en doute "l'efficacité" du texte.

Il "ne sert pas à grand chose" a tranché Valérie Bazin-Malgras (LR) car "tout relève du réglementaire". "Tout ça



PAYS :France  
SURFACE :102 %  
PERIODICITE :Quotidien



► 25 juin 2020 - Edition Fil Gen

pour ça!" a abondé Frédéric Reiss.

Sylvie Tolmont (PS) a fait part d'un sentiment "vertigineux" à voir un texte de la majorité subir le même sort que ceux de l'opposition en étant "vidé de sa substance".

"Il ne reste rien" a aussi déploré Elsa Faucillon (PCF) tandis que Michel Larive a raillé "un hara kiri de la majorité sur son propre texte" qui porte la volonté, selon lui, de créer "des managers d'école".

chl/ob

Afp le 25 juin 20 à 00 46.